

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-situation-des-liquidateurs-a-la-centrale-de>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau  
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Archives campagnes > 10 ans de Fukushima : plus jamais ça ! > Fukushima : 10  
ans déjà... > **La situation des liquidateurs à la centrale de Fukushima**

19 février 2021

# La situation des liquidateurs à la centrale de Fukushima

## Ballotés au mépris de leur sécurité

**TEPCO a mis l'accent sur la sûreté du chantier. L'entreprise affirme aujourd'hui que 96% des locaux de la centrale de Fukushima-Daiichi sont une zone qui ne nécessite plus le port du masque ou d'habits de protection pour les travailleurs. Il est certain que le démantèlement et le blindage au mortier et à l'asphalte ont eu un effet. Cependant, la dose à l'intérieur du bâtiment réacteur, où sont effectués les travaux, est toujours de 4 à 5 Sv/h, et de 12 Sv/h à l'intérieur du conteneur de stockage de l'Unité 1.**



Plus important encore, 10 ans après l'accident la situation des travailleurs n'a pas changée. Avec un nombre très important de niveau de sous traitance, les liquidateurs sont ballotés au mépris de leur sécurité. Officiellement, seuls les sous-traitants de deuxième niveau participent au démantèlement. En réalité la structure de sous-traitance à plusieurs niveaux mise en place dès le début du démantèlement est toujours vivante. Certaines entreprises sont totalement inconnues dans le milieu.

Actuellement, le nombre de travailleurs quotidiens à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi est d'environ 4 000 (environ la moitié du nombre maximum qui avait été atteint en 2014). Les salaires des liquidateurs sont toujours très bas.

Par ailleurs, le Bureau du travail de Fukushima a relevé plus de 315 violations des droits et règlements par 154 des 290 entreprises (53,1%) qui ont été contrôlées en 2018. TEPCO qui devrait être responsable de la gestion de la sûreté et de la sécurité des locaux ne change pas sa position irresponsable : priorité aux économies. Par exemple, les primes de risques prévues dans le cadre de "l'amélioration de la condition de travail" de 2015 ont été réduites en raison de la baisse des doses radioactives dans l'air sur le site de Fukushima-Daiichi. Les vêtements de protection fournis sont de très mauvaise qualité et se déchirent rapidement. L'Autorité de régulation nucléaire a souligné qu'à cause de la priorité donnée à l'efficacité, à la réduction des coûts et au renvoi des responsabilités aux entrepreneurs de sous-traitances, TEPCO néglige la situation des travailleurs et cela provoque plus d'accidents.

### **Collectif de réflexion sur les travailleurs**